

18 déc 2022 -16:04

Déclaration à l'occasion de la Journée internationale des migrants

En cette Journée internationale des migrants, la Belgique réaffirme ses obligations internationales et ses obligations découlant des traités, notamment en ce qui concerne l'accueil de nuit. Avec des températures hivernales désormais sous zéro, il s'agit véritablement d'une question de vie ou de mort.

Ces dernières semaines, la secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration, Nicole De Moor, a réalisé un travail colossal pour faire en sorte qu'aucune personne - ni hommes, ni femmes, ni enfants - ne dorme involontairement dans la rue aujourd'hui. Le bourgmestre de Bruxelles, Philippe Close, a également confirmé au gouvernement que l'accueil de nuit dans sa ville est actuellement suffisant pour permettre qu'aucune personne ne soit contrainte de dormir dans le froid glacial.

Je tiens donc à exprimer mes vifs remerciements envers tous les pouvoirs locaux et leurs bourgmestres qui ont apporté leur aide et créé des lieux d'accueil pour les personnes vulnérables, non seulement les demandeurs d'asile mais aussi les réfugiés, venant d'Ukraine par exemple.

La Belgique fait actuellement tout ce qu'elle peut pour offrir aux demandeurs d'asile un toit, des soins médicaux urgents et des procédures plus rapides qui permettent de lever les incertitudes et d'apporter la clarté ; la clarté sur la possibilité d'un avenir ou non dans notre pays. Je tiens également à remercier expressément Nicole De Moor pour son action énergique en vue d'accélérer les procédures.

Au cours de son histoire, la Belgique a toujours pu compter sur la solidarité internationale, notamment pendant les deux guerres mondiales, où des centaines de milliers de Belges et leurs enfants ont été accueillis dans nos pays voisins. À présent, c'est nous qui nous mobilisons pour aider les personnes dans le besoin. Mais la Belgique ne peut pas le faire seule et elle ne le fait pas seule. Dans les semaines à venir, je poursuivrai les discussions avec bon nombre de mes collègues européens pour faire en sorte que d'autres pays européens prennent également part à l'effort : mieux contrôler les frontières extérieures de l'Europe, mener une lutte plus cohérente contre les passeurs et assurer une meilleure coordination européenne de la politique de retour. Vous pouvez compter sur l'engagement de ce gouvernement.

Alexander De Croo, Premier ministre
Rue de la Loi, 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://premier.be>
contact@premier.be